

# Les stages et les orientations COOP au Département de mathématiques et de statistique

---



# Cheminement régulier

---

- Possibilité de faire 2 stages crédités : MAT2000 et MAT3000
- Possibilité de faire le (les) stage(s) au moment de votre choix (session automne, hiver ou été) *\*À l'exception de la dernière session\**
- Retour obligatoire aux études suite au stage (minimum de 2-3 cours)
- Lorsque vous êtes inscrit au cours de stage MAT2000 ou MAT3000, il ne vous est généralement pas permis d'être inscrit à un autre cours pendant votre stage. Des exceptions sont cependant faites au cas par cas, notamment pour un cours en ligne ou un cours du soir, sous réserve d'approbation du professeur responsable des stages.

# Cheminement COOP

Département de Mathématiques et de Statistique	1 <sup>er</sup> année			2 <sup>e</sup> année			3 <sup>e</sup> année		
	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
CHEMINEMENT AUTOMNE	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
BAC - Actuariat Automne	COURS	COURS	COURS	S1	COURS	S2	COURS	S3	COURS
BAC - Statistique Automne	COURS	COURS	COURS	S1	COURS	S2	COURS	S3	COURS

## Différence entre le cheminement régulier et COOP :

COOP : 3 stages obligatoires

Régulier : Possibilité de faire 2 stages (facultatifs)

# Avantages du programme COOP

---

Mettre en pratique les notions théoriques

Acquérir de l'expérience de travail à travers trois stages rémunérés

Explorer divers domaines de l'actuariat ou de la statistique

Encadrement de la part du département et de la faculté (cv, entrevues, placement)

# Cheminement

---

Voir la structure du programme dans le lien ci-dessous:

<https://dms.umontreal.ca/fr/programmes-et-cours/premier-cycle/baccalaureat/cheminement>

# Chercher un stage: un travail d'équipe !

Coordonnatrice	Professeur	Étudiant
Sollicite les employeurs pour obtenir des stages	Valide les offres de stage	Rédige et garde son CV à jour
Reçoit et affiche les offres de stage Sélectionne les étudiants COOP	Sélectionne les étudiants COOP	Se présente aux entrevues, journées carrières, 5 à 7, etc.
Aide à la préparation du CV et aux entrevues	Personne ressource pour le cheminement en actuariat COOP et statistique COOP	Retourne les appels et les messages courriel
Transmet les informations relatives au recrutement Fait le suivi de stage	Évaluation des apprentissages lors des stages	Respecte l'horaire établi

# Éligibilité d'un stage

---

Durée minimale: 42 heures

(12 sem. à 35h/sem.)

Stage rémunéré (obligatoire)

Pertinence : doit contribuer à la formation

Superviseur : professionnel avec diplôme 1<sup>er</sup> cycle et expérience du domaine ou connexe

- Actuariat: Fellow ou Associé avec 5 ans d'expérience
- Statistique: Ph.D. ou M.Sc. avec 5 ans d'expérience

<https://fas.umontreal.ca/stages/employeurs/criteres-dadmissibilite/>

# Évaluation des stages

---

1. Rapport écrit de 10 pages (40%)
2. Présentation orale (20%)
3. Évaluation du superviseur (40%)



# Admission à l'orientation COOP

---

1. Pour les étudiants admis à l'automne, les inscriptions au programme COOP se font lors de la session d'hiver (votre 2<sup>e</sup> session). Surveillez vos courriels pour l'annonce du début des inscriptions.
2. Pour appliquer, les étudiants doivent remplir le formulaire de demande d'inscription et joindre une copie de leur CV. **Formulaire disponible à l'adresse :**  
<https://dms.umontreal.ca/fr/ressources-et-services/stages-et-programme-coop>
3. Entrevue

# Règles à suivre

---

Un étudiant du programme coopératif est en quelque sorte un ambassadeur du département.

Il doit donc :

Être étudiant à temps plein et conserver une moyenne supérieure à 3.0.

Se présenter aux entrevues lorsque convoqué.

Poser sa candidature à un nombre suffisant de stages, incluant des stages à l'extérieur de Montréal.

Répondre aux appels des employeurs et de la coordonnatrice de stages.

Accepter toute offre s'il n'en reçoit qu'une seule.

Faire preuve de professionnalisme au cours des stages.

Signer la convention fournie par la coordonnatrice de stages.

## Prochaines périodes de recrutement

---

Hiver 2023-2024 : recrutement des étudiants pour les stages d'été et d'automne 2024

Printemps 2024 : recrutement additionnel pour les étudiants de 1<sup>ère</sup> année pour les stages d'automne 2024

